

REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la convocation a été affichée le :

4 juillet 2018

et qu'elle a été faite le

4 juillet 2018

Que le nombre des membres en exercice est de : 44

Présents : 30

Absents suppléés : 3

Absents excusés : 11

Exécution des articles L.5212-1 à L.5212-34 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Délibération n°
DCC2018_07_088**

Objet :

Admissions en non-valeur / Créances éteintes – BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE

EXTRAIT

Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du mercredi 11 juillet 2018

Conseillers communautaires en exercice : 44

L'an deux mil dix-huit, le 11 juillet

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des fêtes à GENDREY (39350), après convocation légale, sous la présidence de M. Gêrôme FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michel ECARNOT Courtefontaine : M. Jean-Noël ARNOULD Dampierre : M. Grêgoire DURANT, M. Christophe FERRAND, Mme Joss BERNARD, Mme Josette PAILLARD Evans : M. Jean-Luc HUDRY Fraisans : M. Sébastien HENGY, Mme Christine MAUFFREY Gendrey : M. Pierre ROUX La Barre : M. Philippe GIMBERT La Bretenière : M. Joseph ROY Louvatange : M. Gêrôme FASSETNET Montmirey-le-Château : Mme Monique VUILLEMIN Mutigney : Mme Christine LECOMTE Offlanges : M. Marc BARBIER Orchamps : M. Christian RICHARD, M. Régis CHOPIN, Mme Jessica RAMEL Ougney : M. Eric CHAPUIS Pagny : M. Michel GANET Petit-Mercey : M. Rémy MARTIN Ranchot : M. Eric MONTIGNON Rans : M. Stéphane MONTRELAY Romain : Mme Nathalie RUDE Salans : M. Philippe SMAGGHE Saligny : M. Gilbert LAVRY Serre les Moulères : M. Claude TERON Thervay : Mme Marie-Hélène VERMOT-DESROCHES Vitreux : M. Alain GOMOT

Suppléés : Montmirey-la-Ville : M. Christian MIGNOT Sermange : M. Claude VUILLEMENOT Taxenne : M. Claude ALLEMAND

Absents excusés : Dammartin Marpain : M. Jean-Louis ESPUCHE Etrepigny : M. Laurent CHENU Evans : M. Hervé BOUVERESSE Fraisans : M. Christian GIROD, Mme Martine VERMOT-DESROCHES Montepain : M. Luc BEJEAN Orchamps : M. Denis JEUNET Our : M. Jean-Claude MOREL Plumont : M. Michel GREMAUX Rouffange : M. Didier TISSOT Salans : Mme Stêphanie DREZET

Secrétaire de séance : M. Marc BARBIER

Procurations de vote :

Mandants : M. Jean-Louis ESPUCHE (DAMMARTIN MARPAIN) M. Christian GIROD (FRAISANS) Mme Martine VERMOT DESROCHES (FRAISANS) M. Denis JEUNET (ORCHAMPS) M. Jean-Claude MOREL (OUR)

Mandataires : Mme Christine LECOMTE (MUTIGNEY) M. Sébastien HENGY (FRAISANS) Mme Christine MAUFFREY (FRAISANS) M. Christian RICHARD (ORCHAMPS) M. Gêrôme FASSETNET (LOUVATANGE)

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h05 et le Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.

ADMISSIONS EN NON-VALEUR / CREANCES ETEINTES – BUDGET ANNEXE
« ASSAINISSEMENT »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-17 et L.2121-29 ;

Vu la demande en admissions en non-valeur et en créances éteintes de la Trésorerie ;

1. CREANCES ETEINTES

Ces créances éteintes se décomposent comme suit :

TITRE/ROLE	EXERCICE	MONTANT	OBSERVATION
2013-T-711041370012	2013	177,40	ASSAINISSEMENT
2015-T-711040720012	2015	213,20	ASSAINISSEMENT
2016-T-711040820012	2016	314,06	ASSAINISSEMENT
2017-T-711040950012	2017	227,67	ASSAINISSEMENT
TOTAL GENERAL		932,33 €	

Le montant de ces créances éteintes s'élève à **932,33 €**.

En conséquence, le Conseil Communautaire doit statuer sur l'admission de ces créances au BUDGET ANNEXE « ORDURES MENAGERES ». Suite à cette délibération, des mandats seront émis respectivement à l'article 6542 « créances éteintes ».

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide d'admettre les créances éteintes ci-dessus pour un montant de neuf cent trente-deux euros et trente-trois centimes (932,33 €) au BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT ».

Pour extrait conforme,
Le Président de JURA NORD,
Gérome FASSET

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 38
Contre : 0
Abstention : 0

